



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE PAR VISIOCONFERENCE DU MARDI 13 DECEMBRE 2022.

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la réunion de Comité à Lamotte Beuvron du 18 Juin 2022**
- Commission Communication**
  - Présentation du site internet et de la plateforme revue numérique (E Salles, N Pouyadou)
- Commission Travail**
  - Désignation des différents sélectionneurs championnat d'Europe QC et GQ (S Ivars)
  - Calendrier printemps 2023 (F Muscari)
  - Trophée Bécasse JC Bolloch (F Muscari)
- Commission Exposition**
  - Mise à jour règlement challenge Anne Le Tinnier (JP Gabarocca)
  - Information NE en Bretagne le 13 Mai 2023 Domaine de l'Orangerie de Montmarin 35730 Pleurtuit
- Questions diverses**
- Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

*La séance est ouverte à 20h30.*

Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. THOQUENNE Gérard, M. TASTET Yves, M. LAJO Fernand, M. IVARS Stéphane, M. FAUGERE Pierre, Mme. SALLES Emmanuelle, M. LE CHAT Erwann, M. POUYADOU Nicolas, Mme. GUILBERT JULIEN Laurence, M. GUIDONI René, M. PECOURT Jérôme, M. GABARROCA Jean Pierre, M. LAZARTIGUES Cyril.

Absent excusé : M. AVELLAN Pierre.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**Approbation du PV de la réunion de comité du 18 Juin 2022 à Lamotte Beuvron (41).**

Il est approuvé à l'unanimité par l'ensemble du comité.

### **COMMISSION COMMUNICATION** – Emmanuelle SALLES

**Présentation du nouveau site internet sur LOF Select de la SCC**

Nicolas Pouyadou nous informe des fortes complications qu'il y a actuellement sur notre site mais qu'il tente malgré tout de corriger, dans l'attente de basculer sur celui qu'il nous présente.

Présentation des pages du site et de l'organisation techniques, qu'ils ont voulu avec Emmanuelle Salles qu'elles soient claires et abordables même pour les novices.

La solution présentée par la SCC, ne nous permet pas d'avoir la main sur la programmation, mais la SCC semble favorable au développement de l'outil en fonction de nos remarques dans le futur.

Pour ce qui est des adhésions en ligne, Nicolas nous signale que nous aurons bientôt un module pour le faire mais que pour l'instant il n'est pas encore disponible.

Après cette démonstration, le quitus est donné pour son ouverture début janvier.

Il est rappelé par le Président qu'il reste encore beaucoup de travail d'implémentation de tous les documents et de mise à jour des différentes coordonnées. Il est nécessaire de faire cela le plus vite possible car le site est actuellement en ligne via la SCC.

Par ailleurs, un appel à photo via le site et les réseaux sociaux va être mise en ligne après la réunion.

### **La plateforme revue numérique.**

– Nicolas Pouyadou, la finalise mais le site pour l'instant lui a pris beaucoup de temps et elle devrait bientôt être opérationnelle.

## **COMMISSION TRAVAIL**

### **- Les compétitions Internationales Printemps 2023**

Fabrice Muscari, nous informe que les différents championnats quête de chasse et grande quête auront lieu en Grèce le 23-24 février 2023 pour la QC et le 25-26 février 2023 pour la GQ. Le prix d'excellence aura lieu le 22/02 et la Coupe d'Europe le 20 – 21/02/23.

### **- Désignation des Sélectionneurs pour les championnats d'Europe QC et GQ.**

Concernant, les sélectionneurs le Président souhaite que ceux-ci soient invités à juger pour ne pas reproduire la situation de l'année dernière.

- Sélectionneur pour la grande quête : M Olivier SOUBIELLE (qui sera présent pour juger au moins du 28/01 au 04/02/23)

- Sélectionneur pour la quête de chasse : M Yves TASTET (sera présent lui aussi pour juger)

### **- Calendrier Printemps 2023.**

Fabrice Muscari, a repris au pied levé le travail du regretté JC Bolloch, concernant la saisie des concours du PCF sur GESCAL (logiciel du calendrier). Il informe les différentes dates des concours de printemps pour lesquels le Pointer Club a été sollicité. Yves Tastet doit lui communiquer sa partie pour la grande quête à Arleux, le dernier délai étant le 20 Décembre.

**Le Derby et la Spéciale** seront réalisés à Vitry la Ville le samedi et dimanche 18 et 19 mars 2023. C'est Pierre Faugère qui remplacera JC Bolloch pour la gestion de ce WE.

### **- Modification du règlement du Navette.**

Yves TASTET demande à ce que soit réétudié le règlement du NAVETTE. En effet, avec le système actuel les Excellents obtenus ne compte pas pour le titre de Trialer car fait en Solo. Après discussion, le comité souhaite désormais que dès les premiers passages, ils se fassent en couple et plus en solo, de façon à ce que les Excellents puissent compter pour la validation du titre de trialer GQ. Gérard Thoquenne est chargé de son élaboration dans ce sens. Ce nouveau règlement, après validation par mail du comité, sera diffusé sur le site et les réseaux sociaux.

### **- Trophée Bécasse.**

Proposition de Fabrice Muscari de regrouper les deux challenges Bécasse actuels en un seul et en hommage de l'appeler le Challenge Jean Christophe Bolloch. L'ensemble du comité y est favorable.

## **COMMISSION EXPOSITIONS – Laurence GUILBERT JULIEN**

### **- Dates et lieu de notre Nationale d'élevage 2023**

Notre Nationale d'élevage aura lieu cette année en Bretagne, le Samedi 13 Mai au domaine du Montmarin à PLEURTUIT (35), son organisation a été confié à Frédéric Paturel.

Les juges pressentis sont :

M. Régis TOULET, M. René GUIDONI, Mme Laurence GUILBERT JULIEN, M. Dominique LEBRUN, M. Jean Pierre KERIHUEL, Mme Evelyne DUMAND.

Le Président propose comme invité d'honneur, le Président du Pointer club International M. Dimitri GOUZOUNAS. Le comité donne son accord.

Un débat s'installe sur les jugements et Laurence Guilbert Julien propose de faire une réunion la veille pour faire passer aux juges les consignes et leur signaler les défauts sur lesquels il faut faire attention ou qui sont à éviter. L'ensemble du comité y est favorable.

### **- Mise à jour du règlement du challenge Exposition Anne Le Tinnier**

Jean Pierre Gabarroca, nous fait part de certaines incohérences dans son mode de calcul actuel qui est établi d'une ENE à la suivante ce qui ferait remettre la récompense au gagnant du challenge un an après celle-ci, il propose que l'on se base pour son calcul sur une année civile.

Il signale également que le classement de cette échelle des valeurs est fait à partir des 8 meilleurs classements acquis dans les expositions Spéciales de Races, y compris nationale d'élevage et

championnat de France et que l'on pourrait prendre en compte au moins 4 classements acquis dans des expositions Nationales.

Après débat le comité donne son accord pour que ces modifications soient faites et quelles soient prises en compte à partir de Janvier 2023.

Le Challenge ANNE LE TINNIER, est modifié en ce sens :

Art 1 : Le Pointer Club Français crée un challenge exposition pour valoriser les qualités morphologiques de nos chiens, en les comparant lors d'expositions de conformité au standard où d'expositions Internationales organisées en France. Une exposition à l'étranger pourra être prise en compte.

Art 2 : Le pré requis pour participer à cette échelle des valeurs est d'avoir participé soit à l'exposition Nationale d'élevage soit à l'exposition de championnat de France.

Art 3 : Le classement de cette échelle des valeurs se fera à partir des meilleurs classements acquis dans les expositions d'au moins 4 Spéciales de Races (y compris nationale d'élevage et championnat de France) dans la limite **de 8 résultats**. En distinguant les mâles des femelles.

Art 4 : Le coefficient 2 sera attribué aux résultats obtenus lors de l'exposition Nationale d'élevage. Art

5 : Le barème suivant sera appliqué :

CACIB 14

RCACIB 13

CACS 12

RCACS 11

1<sup>er</sup> Excellent 10

2<sup>ème</sup> Excellent 09

3<sup>ème</sup> Excellent 08

Excellent 07

Très Bon 04

Assez Bon 03

Bon 02

Les résultats seront transmis en fin d'année par les propriétaires qui souhaitent participer à ce challenge, à **M GABARROCA Jean-Pierre Référent du club** par courrier ou email qui établira le classement. Le premier mâle et la première femelle de l'échelle des valeurs se verront attribuer le Challenge Anne Le Tinnier.

Art 6 : Les résultats seront comptés sur une année civile (01 janvier au 31 décembre). Les lauréats mâle et femelle se verront remettre un souvenir lors de l'exposition Nationale d'élevage.

Art 7 : En cas d'égalité le chien ayant obtenu le meilleur résultat en travail sera déclaré vainqueur.

Art 8 : Ce trophée sera remis en jeu chaque année. Le Challenge Exposition du Pointer Club français prend effet le 01 janvier 2023.

## QUESTIONS DIVERSES.

### - Cotation et Homologation

Jérôme PECOURT, nous signale que suite à des responsabilités plus importantes dans son travail, il n'est plus en mesure de mener cette tâche à bien. Le Président le remercie et propose de confier ce travail à Jean Pierre GABARROCA qui accepte d'être le nouveau référent du club auprès de la SCC. Désormais toutes les demandes de cotations et d'homologations de titre devront lui être adressées soit par email [jp.gabarroca@wanadoo.fr](mailto:jp.gabarroca@wanadoo.fr) ou par la poste : M GABARROCA Jean Pierre, 1 place du 19 Mars 1962, 11330 MOUTHOMET.

La prochaine réunion de comité aura lieu par visioconférence vers la fin des concours du Printemps 2023, la date n'étant pas encore définie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Stéphane IVARS  
Secrétaire General